

RAPPORT N° 93/6-42
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN
POUR LES ECOLES ET LES SERVICES MUNICIPAUX**

Afin d'assurer le nettoyage et l'entretien des écoles et les services de la Ville, la Municipalité envisage de lancer un appel d'offres pour l'achat de produits d'entretien pour l'année 1994.

La forme retenue est celle préconisée par les dispositions de l'Article 273 – Alinéa 2 du Code des Marchés Publics. En effet, les quantités devant faire l'objet du marché ne peuvent être arrêtées de façon précise et correspondent donc à une estimation moyenne qui permettra à la Municipalité de satisfaire tous les besoins, sans prendre d'engagements de portée excessive.

Je vous demande donc dans la limite des crédits qui seront inscrits au Budget Primitif 1994 (Chapitre 932 – Article 605) :

- d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres ouvert, à passer des marchés à bons de commande avec les fournisseurs retenus par la Commission chargée de l'ouverture des plis ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marchés négociés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



30 000 000

**DELIBERATION N° 93/6-42
du Conseil Municipal
en séance du samedi 20 novembre 1993**

OBJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN
POUR LES ECOLES ET LES SERVICES MUNICIPAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 93/6-42 du Maire ;

Vu le rapport de Françoise MOLLARD, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Ecoles, Travaux et Appels d'Offres, Entreprise Municipale, et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

ARTICLE 1

Approuve la fourniture de produits d'entretien pour les écoles et les services de la Mairie dans la limite des crédits inscrits au Chapitre 932 - Article 605 du Budget Primitif 1994.

ARTICLE 2

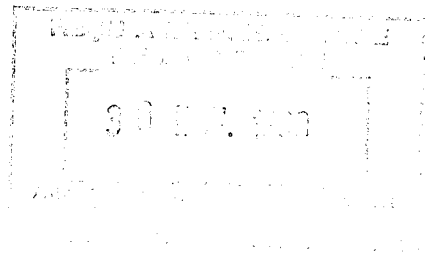
Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant et à passer un ou plusieurs marché(s) avec la ou les entreprise(s) retenue(s) par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 NOV. 1993

LE MAIRE
GILBERT ANNETTE



ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS

LOT	NATURE DES PRODUITS	UNITE	QUANTITE		SPECIFICITES
			MINIMUM	MAXIMUM	
1	ALCOOL A BRULER	LITRE	250	300	pour tous les lots ,préciser la marque commerciale
2	ASSOUPLISSUR TEXTILE	PIECE	250	310	conditionnement 1 litre
3	BALAI BROSE + MANCHE	PIECE	600	750	conditionnement 1 litre
4	BALAI CANTONNIER + MANCHE	PIECE	150	180	
5	BALAI COCO + MANCHE	PIECE	950	1200	
6	BALAI CRIN NOIR + MANCHE	PIECE	140	170	
7	BALAI NYLON + MANCHE	PIECE	500	650	
8	BALAI PAILLE DE RIZ + MANCHE	PIECE	600	750	
9	BALAYETTE WC NYLON	PIECE	250	300	
10	BASSINE PLASTIQUE OVALE	PIECE	300	400	(avec anse) diamètre entre 70 et 80 cm
11	PRODUIT DESINFECTANT DESODORISANT BACTERICIDE	BIDON	250	300	conditionnement 5 litre
12	BOMBE DESODORISANTE	PIECE	1800	2250	aerosol de 300 ml
13	BROSSE A LAVER	PIECE	450	550	matière plastique
14	CHAMOISINE	PIECE	2000	2500	
15	CIRE LIQUIDE BLANCHE	PIECE	1000	1250	conditionnement 1 litre
16	CIRE LIQUIDE ROUGE	PIECE	50	65	conditionnement 1 litre
17	CORBEILLE A PAPIER	PIECE	600	750	matière plastique
18	CUVETTE PLASTIQUE RONDE	PIECE	250	300	diamètre entre 30 et 40 cm
19	DESODORISANT BLOC WC	PIECE	1700	2100	
20	DETARTRANT DESINFECTANT WC	PIECE	1050	1300	conditionnement 1 litre
21	EPONGE MENAGE TYPE PAD	PIECE	2400	3000	dimension de 15 x 9 cm
22	EPONGE A RECUPERER TYPE PAD	PIECE	2800	3500	

LOT	NATURE DES PRODUITS	UNITE	QUANTITE		SPECIFICITES
			MINIMUM	MAXIMUM	
23	ESSUIE MAINS PAPIER GRAND MODELE	ROULEAU	950	1150	pour tous les lots ,préciser la marque commerciale
24	ESSUIE MAINS TORCHON	PIECE	1200	1500	preciser longueur et qualite du papier
25	INSECTICIDE CAFARD ET BLATTE	PIECE	1000	1200	dimension 50 x 70 cm
26	INSECTICIDE FOURMIS	PIECE	300	350	aerosol de 416 ml
27	EAU DE JAVEL EN 5 LITRES	BIDON	80	100	aerosol de 400 ml
28	EAU DE JAVEL EN BERLINGOT	PIECE	2000	2250	24°
29	TAMPON A RECUREUR METALLIQUE	PIECE	600	700	12°
30	PAPIER HYGIENIQUE PETIT MODELE	ROULEAU	45000	55000	preciser longueur et qualite du papier
31	PAPIER HYGIENIQUE GRAND MODELE	ROULEAU	650	810	preciser longueur et qualite du papier
32	PATE TYPE ARMA	BOITE	100	150	conditionnement 750 gr
33	PELLE A POUSSIERE	PIECE	800	1000	
34	PLUMEAU	PIECE	25	30	
35	POUDRE A MACHINE A LAYER	PIECE	100	125	conditionnement 5 kg
36	POUDRE A RECUREUR JAVELISANT	PIECE	400	500	conditionnement 750 gr
37	PRODUIT LESSIVANT AMONIAQUE	PIECE	2000	2500	conditionnement 750 ml
38	PRODUIT NETTOYANT MEUBLE	PIECE	1300	1500	aerosol de 300 ml
39	PRODUIT NETTOYANT MOQUETTE	PIECE	200	250	aerosol de 600 ml
40	PRODUIT NETTOYANT VITRE A ALCOOL	PIECE	2200	2750	vaporisateur de 500 ml
41	RACLETTE SOL	PIECE	350	425	longueur entre 40 et 50 cm
42	RACLETTE VITRE	PIECE	150	185	longueur environ 30 cm
43	SAVON POWDRE LAVAGE A LA MAIN	BOITE	50	80	conditionnement 1 kg
44	SAVON GEL LAVAGE MAINS	BIDON	100	125	conditionnement 5 litres
45	SAVON LIQUIDE INDUSTRIEL DETERGENT DESINFECTANT TOUS USAGES	BIDON	600	700	conditionnement 5 litres (Entretien sols, murs mobiliers, skai)
46	SAVON MARSEILLE	PIECE	2300	2470	120 gr
47	SEAU PLASTIC	PIECE	800	1000	10 litres
48	SERPILLERE DOUBLE	PIECE	2500	3125	dimension 40 x 100 cm
49	SERVIETTE EPONGE	PIECE	650	750	dimension 40 x 90 cm

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis,
en séance du samedi 20 novembre 1993

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

